UFR Administration et Communication

Premier semestre de la Licence AES Session 1

INSTITUTIONS POLITIQUES (Gr n° 1)

Cours de Madame MOUANNES

Année universitaire 2016-2017

Durée de l'épreuve : 1h30

Traitez les deux sujets suivants :

Sujet 1 (question de cours) :

Sur quels critères pourriez-vous fonder la thèse subjective de la Nation ?

Note sur 7.

Sujet 2 (dissertations) :

Quels sont les éléments qui permettent, selon vous, de qualifier le Conseil constitutionnel de « juridiction » ? Si vous avez un doute sur cette qualification, mettez alors en avant les arguments qui le corroborent.

Note sur 13.

Aucun document n'est autorisé

Bonne chance.